

Protocole 4 de restauration Accueil de Loisirs en liaison chaude

Salles de restauration Accueil de Loisirs au sein du FORUM – Application au 30 juin 2021

OBJECTIF

L'objectif de ce protocole est de préparer l'accueil des enfants à l'Accueil de Loisirs extrascolaire (vacances) et périscolaire (mercredis) en tenant compte du protocole sanitaire national édité le 18 juin 2021.

Ce que l'on sait

Protocole du ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des sports communiqué le 18 juin 2021 à destination des accueils collectifs de mineurs.

La principale modification du protocole est :

- Le port du masque « grand public » de catégorie 1 pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

L'Accueil de loisirs fonctionne par groupes :

- La limitation du brassage de groupe est requise
- La circulation des enfants dans l'établissement doit être limitée, organisée et encadrée

Pour les maternels :

- Pas de distanciation physique entre enfant d'un même groupe en intérieur et en extérieur
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.
- La restauration scolaire peut être organisée dans le lieu habituel sans brassage de groupe

Pour le groupe des 6 ans et plus :

- Port obligatoire du masque « grand public » de catégorie 1 en intérieur sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité notamment la prise de repas.
- Le principe à appliquer est la distanciation physique d'au moins 2 mètres lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos, entre les adultes et les enfants ainsi qu'entre les enfants quand ils sont côte à côte ou face à face. Si cette distanciation physique n'est pas possible alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants.
- La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.
- En extérieur, la distanciation physique ne s'applique pas entre enfant d'un même groupe.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou groupe classes est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Personnes concernées par ce protocole

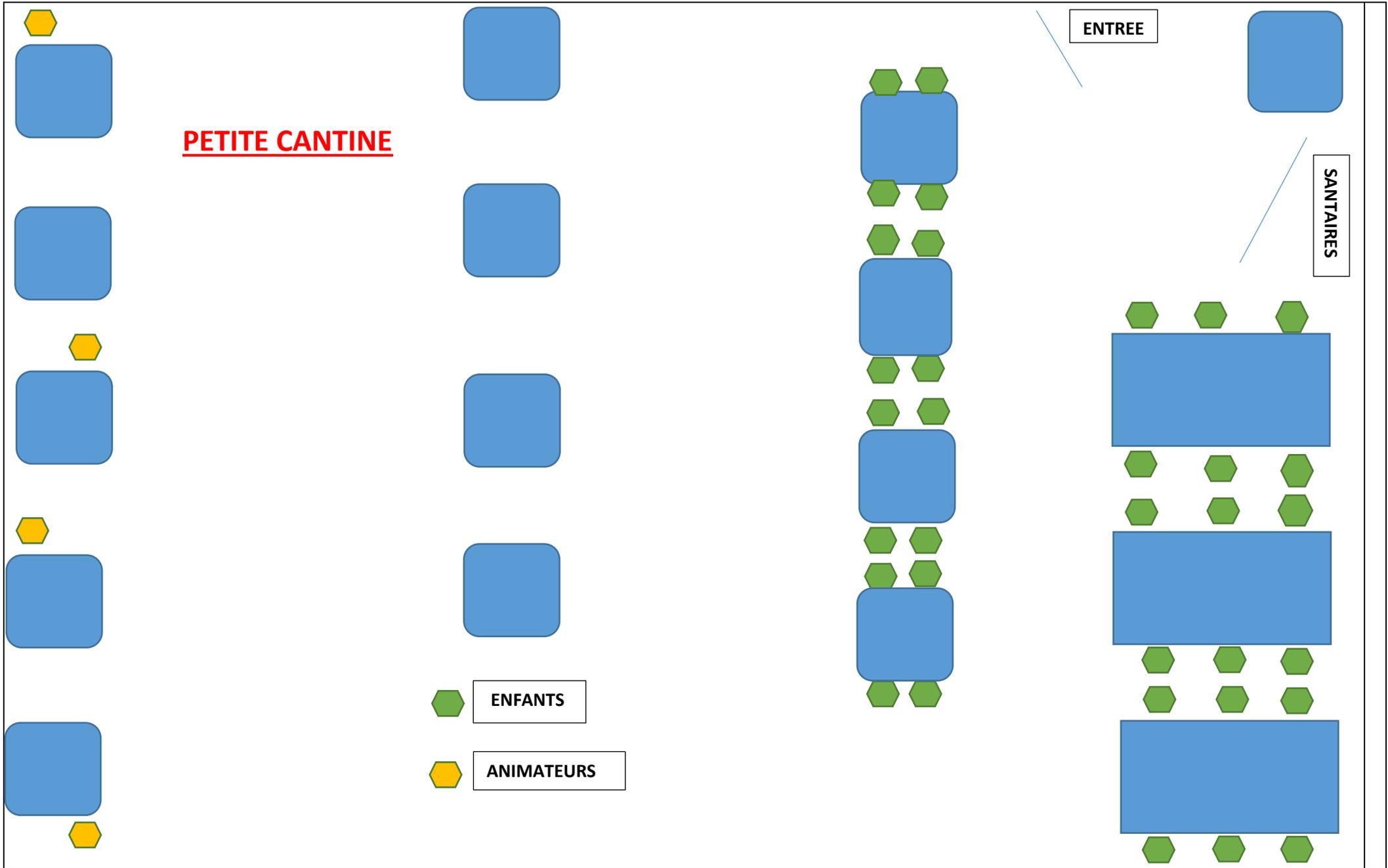
- Les agents communaux
- Les animateurs

Locaux concernés

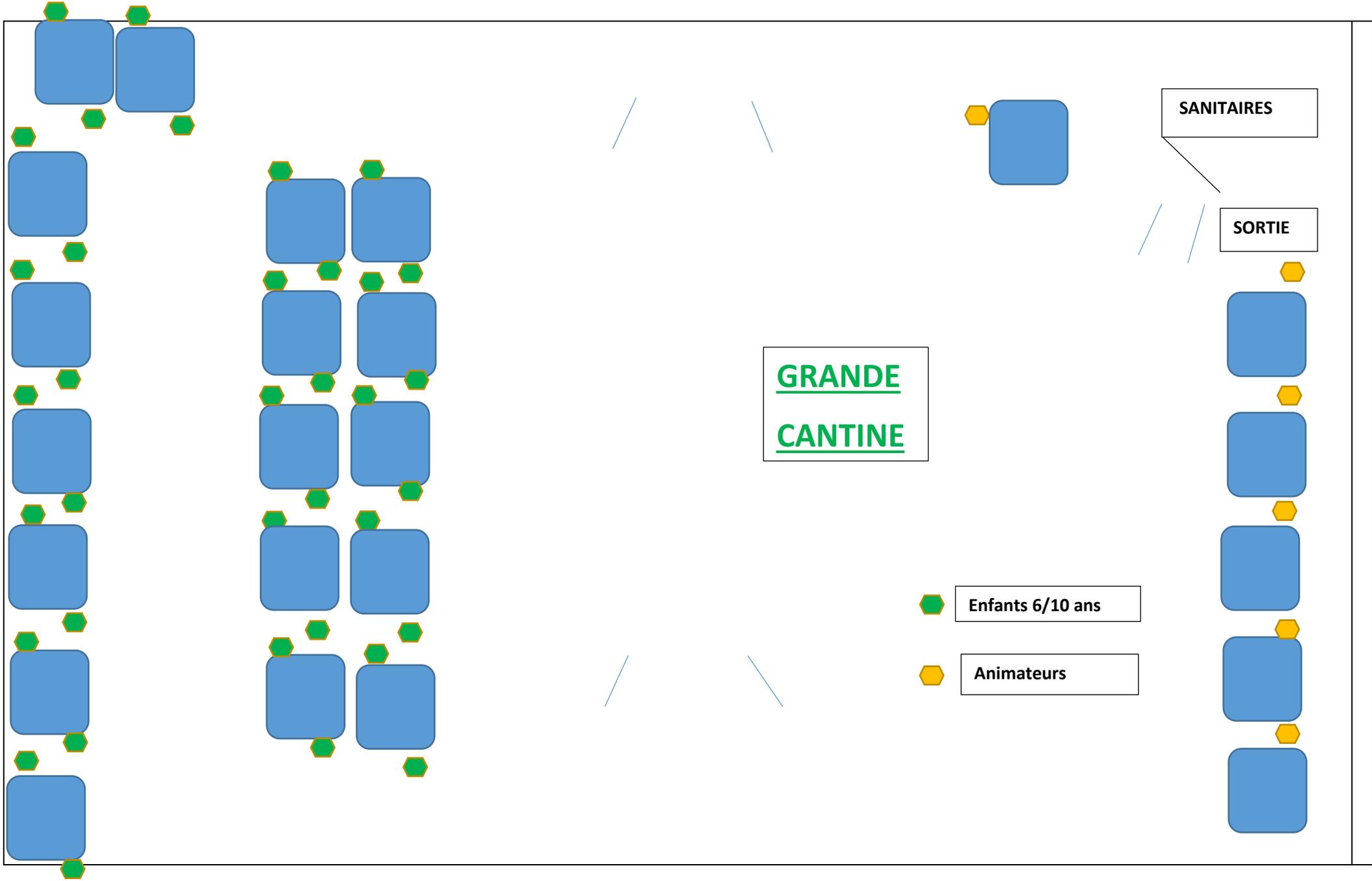
- Les 2 salles de restauration
- La « scène » du FORUM

Organisation et déroulement

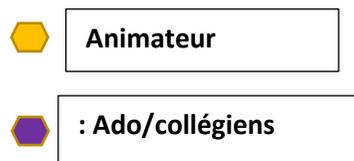
- Les enfants de 3/6 ans et 4 animateurs rentreront par la porte de la « petite cantine » pour un lavage de mains puis s'installeront dans la salle selon la répartition suivante :



- Les enfants de 6/10 ans et les animateurs rentreront par la porte de la « grande cantine » pour un lavage de mains puis s'installeront dans la salle : **2 par tables et en quinconce**
- **Une distance d'au moins deux mètres est respectée entre les enfants et les animateurs.**
- **POUR CE FAIRE :**
- **Installer les enfants et les animateurs comme indiquer sur le plan ci-dessous.**



- **Le groupe d'ado/collégiens et leur animateur** rentreront par la porte de la « Scène du FORUM » se laveront les mains au gel hydro-alcoolique puis s'installeront sur « La scène » du FORUM en quinconce et 2 par tables pour respecter la distanciation physique, **selon la répartition indiquée sur le plan ci-dessous** ; pour éviter le brassage entre les groupes de tranches d'âge différents.



**« SCENE
FORUM »**



Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les portes et fenêtres.

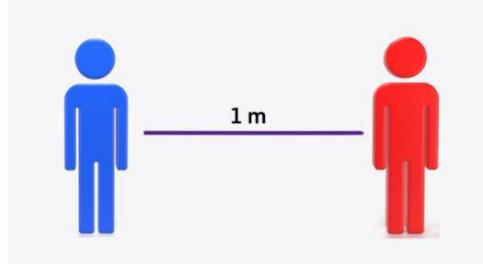
- Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts : **le couvert sera mis en place avant l'arrivée des enfants et des animateurs. Les enfants sont installés de manière à respecter les distances ; l'installation des tables permet aussi aux agents de respecter les distances.**
 - Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts. **Les verres seront remplis d'eau avant l'arrivée des enfants et les pichets d'eau seront mis à part. L'eau sera servie à la demande soit par le personnel de service et/ou par les animateurs.**
 - Prévoir les modalités de distribution de pain. **S'il y a de l'entrée, le pain sera déjà sur le bord de l'assiette, sinon il sera distribué par le personnel de service après le service du plat principal.**
 - **Le personnel de service portera un masque et se lavera les mains dès son arrivée au restaurant scolaire puis à chaque changement d'activités ou de contact.**
 - **S'il y a de l'entrée : le plat principal sera servi dans une autre assiette.**
 - **Pour le fromage et le dessert il sera servi avec des couverts adaptés**
-
- Les enfants et animateurs de la **petite cantine** se laveront les mains à la fin du repas et quitteront le réfectoire par la porte par laquelle ils seront rentrés.
 - Les enfants de 6/10 ans et animateurs de la **grande cantine** se laveront les mains à la fin du repas et quitteront le réfectoire par la porte par laquelle ils seront rentrés.
 - Les enfants **Ado/collégiens** et leur animateur se laveront les mains après le départ des enfants de 6/10 ans de la grande cantine et quitteront le réfectoire par la porte par laquelle ils seront rentrés.
-
- **Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.**
 - **Nettoyer et désinfecter les tables avec l'ECO-BAC puis après minimum 5 mn de pause les rincer,**
 - **Nettoyer et désinfecter les chaises avec l'ECO-BAC**
 - **Et laver le sol (balayage humide)**
 - **SANITAIRES :**
 - Commencer par pulvériser le DIESIN MAXX, laisser agir le produit pendant au moins 5 minutes sur toutes les toilettes.
 - Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
 - Vider les poubelles.
 - Désinfecter, toujours avec le DIESIN MAXX, les poignées de porte, interrupteurs, les distributeurs à savon, les distributeurs à papier, les robinets, les lavabos, les chasses d'eau
 - Rincer les toilettes
 - Nettoyer le sol

PREVENTION DES RISQUES POUR LE PERSONNEL

Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.

Les fiches des produits d'entretien utilisés sont annexées à ce protocole.

Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Le port du masque et de gants jetable

Pour les personnels

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ». La collectivité mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles.

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

